Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

Revêtements de sols BOLON en rouleaux

En conformité avec la norme NF EN 15804+A1,
son complément national NF EN 15804/CN
et la norme NF EN ISO 14025

Revêtements de sols BOLON en rouleaux
FDES conforme au Programme INIES de déclaration environnementale et sanitaire

Date de création : Juillet 2022

N° de vérification : 20220730575

Version 1.0

Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de la société Artépy selon les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804+A1/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la DEP d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN servent de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Guide de lecture

Les règles d'affichage suivantes sont utilisées :

- Les valeurs sont exprimées selon la notation scientifique simplifiée : 0,0038 = 3,80 x 10^{-3} = 3,80E-3 ;
- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée ;
- Les valeurs non nulles, sont exprimées avec 3 chiffres significatifs.

Liste des abréviations utilisées :

ACV : Analyse de cycle de vie
DVR : Durée de vie de référence
UF : Unité Fonctionnelle

Précaution d'utilisation de la DEP pour la comparaison des produits

Les DEP de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définie au *§ 5.3 Comparabilité des DEP pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :
" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

Informations Générales

La présente déclaration est une déclaration individuelle couvrant le cycle de vie du berceau à la tombe, réalisée à la demande de la société Artépy.
La déclaration couvre la référence suivante : Revêtements de sols BOLON en rouleaux.
Cette déclaration couvre les produits et références mentionnées mis sur le marché en France métropolitaine.

La présente déclaration a été publiée en avril 2022 et est valable jusqu'en avril 2027 (période de validité de 5 ans).
La déclaration est disponible à l'adresse suivante : www.inies.fr

Responsable de la déclaration et de la mise sur le marché

Laetitia HELLEMANS - laetitia@artepy.fr
ARTEPY 117, rue Pouilly Vinzelles Espace entreprises Mâcon Loché 71000 MACON France

Réalisation de la déclaration

Manuel BAZZANA – lpe@cstb.fr
24, rue Joseph Fourier 38400 Saint-Martin-d'Hères

Vérification tierce partie indépendante

La norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN servent de RPC
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010 ☐ Interne ☒ Externe
Vérificateur : Nicolas Béalu Date de vérification : Juillet 2022 Programme de vérification : FDES INIES Adresse : Association HQE 4, avenue du Recteur Poincaré 75016 Paris

Circuit de distribution : BtoB / BtoC

Description de l'unité fonctionnelle et du produit

Description de l'unité fonctionnelle

Assurer la couverture d'un 1m² de sol intérieur, mis en œuvre selon le DTU 53.2, pour une classe d'usage type « Commercial général » à « Commercial élevé » selon la norme EN 10874, sur la base d'une durée de vie de référence de 15 ans avec un entretien mécanique trimestriel.

Description du produit

Les revêtements de sol Bolon sont composés de quatre couches, une couche supérieure tissée et trois couches de support. La couche de tissage est constituée de fils de chaîne et de trame en vinyle étroitement tissés ensemble. Les variations des fils de chaîne et de trame ainsi que les différentes techniques de tissage permettent de nombreuses possibilités de conception et rendus. Le produit se met en œuvre manuellement à l'aide d'une colle adaptée (couverte par la présente déclaration).

Description de l'usage du produit (domaines d'application)

Produit destiné à des ouvrages recevant du public.

Preuves d'aptitudes à l'usage

Le produit est couvert par les déclarations de performances 0402-CPR-419004, 0402-CPR-419013 et 0402-CPR-419005

Performance principale de l'unité fonctionnelle

Classe d'usage type « 32 Commercial général » à « 33 Commercial élevé » selon la norme EN 10874.

Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Réaction au feu : classe Bfl - s1.

Description des principaux composants et matériaux du produit

Le produit est constitué de filler (carbonate de calcium, 25-50%), PVC (25-50%), plastifiant (10-25%), polyester (<2%) et fibre de verre (<2%).

Flux de référence

Produit principal :	
1m² Revêtement de sol	3,00E+00 kg
Produit complémentaire :	
Colle	2,42E-01 kg
Emballage de distribution :	
Palette bois	2,00E-01 kg
Plastique	2,80E-02 kg
Total flux de référence :	**3,47 kg**

Contenu en carbone biogénique

Le produit contient **0 kg C/m².**

Contenance en substances de la liste candidate selon le règlement REACH

Aucune substance appartenant à la liste déclarée.

Description de la durée de vie de référence

La durée de vie estimée du produit est de 50 ans.

Paramètre DVR	Valeur
Durée de vie de référence	15 ans
Propriétés déclarées du produit	Produit conforme aux contrôles qualités internes
Paramètres théoriques d'application	Selon DTU 53.2. Convient à une installation sur chauffage au sol (ISO 8302).
Qualité présumée des travaux	La mise en œuvre est supposée réalisée conformément aux instructions du fabricant.
Environnement extérieur	-
Environnement intérieur	Environnement intérieur type commercial ou tertiaire.
Conditions d'utilisation	Produits adaptés à un usage Commercial général (classe 32) ou commercial intensif (classe 33) selon la norme ISO 10874 et une utilisation en continue de chaises à roulette (NF EN 985).
Maintenance	Aucune maintenance nécessaire au-delà d'un nettoyage régulier.

Étapes du cycle de vie

Étape de production, A1-A3

La phase de production du produit suit le principe du schéma présenté suivant (seuls les principaux entrants et sortants sont représentés).

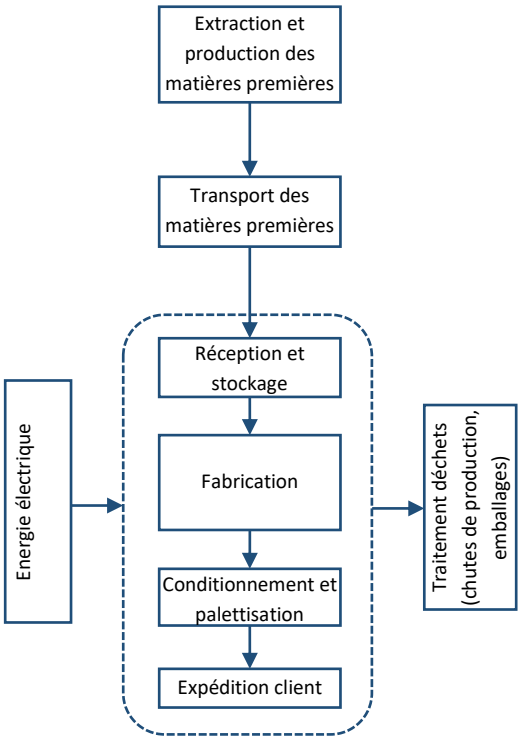

Étape de transport A4

La phase de transport contient le transport moyen du site de production vers le chantier d'installation.

Paramètre A4	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport	Camion 16-32 tonnes (EURO5, Europe)
Distance jusqu'au chantier	2266 km par camion.
Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Environ 36%.
Masse volumique en vrac des produits transportés	Non calculée
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	<1

Étape d'installation A5

La phase de mise en œuvre couvre la pose du produit (incluant la mise à disposition de la colle), la prise en compte des chutes de production (incluant leur mise à disposition, leur pose et leur fin de vie) ainsi que la fin de vie des emballages.

Paramètre A5	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation	Colle (2,42E-01 kg)
Utilisation d'eau	Aucune
Utilisation autres ressources	Non concerné
Description du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	Non concerné
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit	- Bois : 2,00E-01 kg ; - Plastique : 4,50E-02 kg ; - Chutes de produit (10%, traité comme DND) : 3,00E-01 kg
Matières produites par le traitement des déchets sur le site de construction	- Bois, recyclage : 1,86E-02 kg ; - Bois, enfouissement (DND) : 3,40E-02 kg ; - Bois, incinération : 3,20E-02 kg ; Emballages plastiques : 2,00E-02 kg - Chutes de produit, enfouissement (DND) : 3,00E-01 kg
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Aucune émission connue

Étape de vie en œuvre, B1-B7

Aucune émission directe pendant la vie en œuvre n'a pu être identifiée.

Le produit est nettoyé tous les 3 mois à l'aide d'une autolaveuse à brosse cylindrique. Il pas d'autre entretien pendant sa vie en œuvre

Paramètres B2	Valeur
Processus de maintenance	Un nettoyage à l'aspirateur 5j/7 pendant toute la durée de vie, et tous les 3 mois à l'aide d'une autolaveuse à brosse cylindrique.
Cycle de maintenance	Une maintenance tous les 3 mois, soit 60 opérations pendant la vie en œuvre.
Intrants auxiliaires pour la maintenance	Agent nettoyant concentré : 5,16E-03 kg
Déchets produits pendant la maintenance	Eaux usées : 2,58 l
Consommation nette d'eau douce pendant la maintenance	2,58 l
Intrant énergétique pendant la maintenance, type de vecteur énergétique, et quantité	Electricité : 4,19E00 kWh

Étape de fin de vie C1-C4

Le scénario de fin de vie est basé sur les pratiques actuelles soit une dépose manuelle un traitement comme déchet non dangereux (enfouissement) pour la majorité du flux. 2,3% du flux est collecté, retraité puis valorisé comme combustible solide de récupération (CSR) via la filière Optimum. Aucun impact évité n'est considéré.

Paramètre C1-C4	Valeur
Processus de collecte spécifié par type	2,93 kg collectés en mélange 0,07 kg collectés séparément
Système de récupération spécifié par type	0,07 kg destiné à la récupération d'énergie
Élimination spécifiée par type	2,93 kg de envoyés en enfouissement
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios	30 km (enfouissement) et 100km (récupération d'énergie) en Camion 16-32 tonnes (EURO5, Europe)

Potentiel de recyclage, réutilisation, récupération

Aucun scénario n'est développé.

Information pour le calcul de l'ACV

Paramètres	Valeur
PCR utilisé	NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN
Frontières du système	L'étude couvre l'ensemble du cycle de vie tel que définie par la norme NF EN 15804+A1. Les modules suivants n'ont pas été considérés : - B1 (Utilisation) : Aucune donnée adaptée identifiée ; - B3 (Réparation) : Sans objet ; - B4 (Remplacement) : la période de référence et la durée de vie du produit sont identiques ; - B5 : Sans objet ; - B6, B7 – Consommation d'énergie et d'eau : aucune consommation en vie en œuvre.
Allocations	La phase de production prend en compte des allocations massiques.
Représentativité géographique et temporelle des données primaires	Les données de premier plan ont été fournies par le déclarant à partir de mesures effectuées en usine et de leur propre comptabilité et estimations et correspondent au contexte des années 2019. Les données d'arrière-plan proviennent de la base de données Ecoinvent v3.7.1 (cut-off by classification), mars 2021, soumise à une revue critique interne au sens de la norme ISO 14040.
Variabilité des résultats	Les revêtements peuvent recevoir des couches supérieures de composition et masses différentes. Les produits déclarés correspondent à des produits moyens. À l'exception de l'indicateur pollution de l'eau (+15%) aucun indicateur ne présente un résultat supérieur de 4,0% au résultat déclaré. Dans la configuration la plus favorable l'indicateur changement climatique est 8,3% moins élevé par rapport au cas du produit déclaré contre 2,2% plus élevé dans la configuration la plus défavorable.
Règle de coupure	Aucune. Toutes les données disponibles ont été prises en compte.
Logiciel utilisé	Simapro 9.2.0.2
Complément	Les impacts de la phase de production ainsi que les impacts liés à la mise à disposition des chutes de mise en œuvre sont basés sur la déclaration « Woven vinyl flooring delivered as rolls » enregistrée auprès du programme The International EPD System sous le numéro S-P-03839 et enregistré auprès d'Eco Plateform.

Résultats de l'analyse de cycle de vie

Impacts	A1-A3	Total A4-A5	A4	A5	Total B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	Total C	C1	C2	C3	C4	Total ABC	
GWP (kg CO_2 eq.)	5,33E+00	2,07E+00	1,20E+00	8,64E-01	4,39E-01	0	4,39E-01	0	0	0	0	0	3,03E-01	0	1,69E-02	0	2,86E-01	8,13E+00	-5,27E-03
ODP (kg CFC 11 eq.)	2,02E-06	4,35E-07	2,18E-07	2,17E-07	3,77E-08	0	3,77E-08	0	0	0	0	0	1,17E-08	0	3,08E-09	0	8,63E-09	2,50E-06	-4,41E-10
AP (kg SO2 eq.)	1,77E-02	6,41E-03	3,76E-03	2,65E-03	1,79E-03	0	1,79E-03	0	0	0	0	0	2,51E-04	0	5,30E-05	0	1,98E-04	2,61E-02	-7,04E-06
EP (kg PO43 eq.)	2,11E-03	9,69E-04	6,24E-04	3,46E-04	6,78E-04	0	6,78E-04	0	0	0	0	0	8,16E-05	0	8,79E-06	0	7,28E-05	3,83E-03	-1,45E-06
POCP (kg Éth. eq.)	2,58E-03	1,05E-03	6,14E-04	4,33E-04	2,65E-04	0	2,65E-04	0	0	0	0	0	7,36E-05	0	8,66E-06	0	6,50E-05	3,97E-03	-9,75E-07
ADPE (kg Sb eq.)	7,24E-05	1,44E-05	4,98E-06	9,37E-06	1,34E-05	0	1,34E-05	0	0	0	0	0	2,10E-07	0	7,02E-08	0	1,40E-07	1,00E-04	-1,00E-08
ADPF (MJ)	1,12E+02	3,57E+01	1,80E+01	1,77E+01	6,43E+00	0	6,43E+00	0	0	0	0	0	9,96E-01	0	2,53E-01	0	7,43E-01	1,56E+02	-5,95E-02
PE (m3)	2,16E+00	7,85E-01	4,46E-01	3,39E-01	4,57E-01	0	4,57E-01	0	0	0	0	0	2,59E-01	0	6,28E-03	0	2,52E-01	3,66E+00	-8,57E-04
PA (m3)	3,72E+02	1,89E+02	1,23E+02	6,57E+01	4,10E+01	0	4,10E+01	0	0	0	0	0	3,06E+01	0	1,74E+00	0	2,89E+01	6,32E+02	-1,85E-01

GWP : Réchauffement climatique ; **ODP** : Appauvrissement de la couche d'ozone ; **AP** : Acidification des sols et de l'eau ; **EP** : Eutrophisation ; **POCP** : Formation d'ozone photochimique ; **ADPE** : Épuisement des ressources abiotiques (éléments) ; **ADPF** : Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) ; **PE** : Pollution de l'eau ; **PA** : Pollution de l'air.

Utilisation des ressources	A1-A3	Total A4-A5	A4	A5	Total B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	Total C	C1	C2	C3	C4	Total ABC	
EPR – SMP (MJ)	2,28E+01	2,90E+00	2,47E-01	2,65E+00	2,66E+00	0	2,66E+00	0	0	0	0	0	3,86E-02	0	3,49E-03	0	3,52E-02	2,84E+01	-1,77E-02
EPR – MP (MJ)	8,22E-02	8,22E-03	0	8,22E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9,04E-02	0
EPR – T (MJ)	2,29E+01	2,91E+00	2,47E-01	2,66E+00	2,66E+00	0	2,66E+00	0	0	0	0	0	3,86E-02	0	3,49E-03	0	3,52E-02	2,85E+01	-1,77E-02
ENR – SMP (MJ)	9,75E+01	3,16E+01	1,84E+01	1,33E+01	3,70E+01	0	3,70E+01	0	0	0	0	0	1,04E+00	0	2,59E-01	0,00E+00	7,82E-01	1,67E+02	-2,19E-01
ENR – MP (MJ)	4,39E+01	6,68E+00	0	6,68E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5,06E+01	0
ENR – T (MJ)	1,41E+02	3,83E+01	1,84E+01	2,00E+01	3,70E+01	0	3,70E+01	0	0	0	0	0	1,04E+00	0	2,59E-01	0,00E+00	7,82E-01	2,18E+02	-2,19E-01
UMS (kg)	3,99E-02	3,62E-03	0	3,62E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4,35E-02	0
UCR (MJ)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UCNR (MJ)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UNED (m3)	6,60E-01	6,62E-02	2,47E-03	6,37E-02	1,56E-02	0	1,56E-02	0	0	0	0	0	1,25E-03	0	3,48E-05	0,00E+00	1,22E-03	7,42E-01	-6,25E-05

EPR – SMP : Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières ; **EPR – MP :** Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières ; **EPR – T :** Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées en tant que matières premières) ; **ENR – SMP :** Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières ; **ENR – MP :** Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières ; **ENR – T :** Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées en tant que matières premières); **UMS** : Utilisation de matière secondaire ; **UCR** : Utilisation de combustibles secondaires renouvelables ; **UCNR** : Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables ; **UNED** : Utilisation nette d'eau douce.

Catégorie de déchets	A1-A3	Total A4-A5	A4	A5	Total B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	Total C	C1	C2	C3	C4	Total ABC	
DD (kg)	3,28E-01	5,05E-02	1,25E-02	3,81E-02	2,10E-02	0	2,10E-02	0	0	0	0	0	3,04E-02	0	1,76E-04	0,00E+00	3,02E-02	4,30E-01	-7,37E-05
DND (kg)	1,80E+00	1,71E+00	1,03E+00	6,81E-01	3,23E-01	0	3,23E-01	0	0	0	0	0	3,26E+00	0	1,45E-02	0,00E+00	3,25E+00	7,09E+00	-1,10E-03
DR (kg)	9,00E-03	9,49E-04	1,26E-04	8,23E-04	4,43E-04	0	4,43E-04	0	0	0	0	0	6,82E-06	0	1,77E-06	0,00E+00	5,05E-06	1,04E-02	-2,13E-06

DD : Déchets dangereux éliminés **; DND :** Déchets non dangereux éliminés ; **DR :** Déchets radioactifs éliminés.

Flux sortants	A1-A3	Total A4-A5	A4	A5	Total B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	Total C	C1	C2	C3	C4	Total ABC	
CDR (kg)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MDR (kg)	0	2,90E-03	0	2,90E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,90E-03	0
MDRE (kg)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EFE – E (MJ)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8,08E-02	8,08E-02	-8,08E-02
EFE – V (MJ)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EFE – G (MJ)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CDR : Composants destinés à la réutilisation ; **MDR :** Matériaux destinés au recyclage ; **MDRE** : Matériaux destinés à la récupération d'énergie ; **EFE – E :** Énergie fournie à l'extérieur - Électricité ; **EFE – V :** Énergie fournie à l'extérieur - vapeur ; **EFE – G :** Energie fournie à l'extérieur -Gaz

Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur

Les émissions des revêtements de sol Bolon sont classés A+ selon le décret n°2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement mur ou de sols et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils et l'arrêté du 19 avril 2011 modifié par l'arrêté du 20 février 2012.

Un rapport d'analyse est disponible (référence O100152-112274-04, RISE).

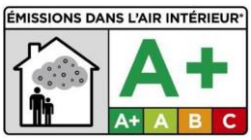

Le produit est également certifié FloorScore® en conformité avec la certification SCS-EC10.3-2014 v4.0.

Sol et eau

Aucun essai n'a été réalisé.

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Le produit ne revendique aucune performance thermique

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Le produit contribue à limiter les nuisances sonores en limitant les bruits de chocs (Indice de réduction aux bruits de chocs variable suivant les collections).
Coefficient d'absorption acoustique $\alpha w = 0,05$

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Ce produit ne revendique aucune performance visuelle.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Ce produit ne revendique aucune performance olfactive.